

CANAL

N°5 - février 1998

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS



Sommaire

- Verviers, Dison et Pepinster unies par une charte de sécurité. Polices, P.J., parquet et gendarmerie travaillent de concert. p.2
- 405,6 mio. BEF sont inscrits au budget extraordinaire 1998. Le point sur l'affectation de cette enveloppe. p.3
- Le Centre Touristique de la Laine et de la Mode ouvre ses portes fin de l'année. L'avenir verviétois a rendez-vous avec son passé. p.4-5
- Le SEGEFA a étudié le commerce verviétois Bilan sur ses forces et ses faiblesses, perspectives d'avenir. p.7
- L'Echevinat des Sports est désormais rattaché à celui de l'Instruction Publique. Bilan de trois années... musclées. p.8

Verviers-Dison-Pepinster côté sécurité

Soudés par une *charte*



Complément idéal au contrat de sécurité, une charte allie désormais les compétences des forces de l'ordre de Verviers à celles des communes de Dison et de Pepinster. Polices communales, brigades de gendarmerie, P.J. et Parquet se serrent les coudes pour le bien-être des citoyens.

Depuis le début de cette année, la sécurité dans les communes de Verviers, Dison et Pepinster a pris du galon. Une charte lie les trois entités réunies au sein d'une ZIP (zone inter-police). Les termes de cette convention prévoient une étroite collaboration entre les polices communales, la gendarmerie et d'autres organes tels que le Parquet et la Police Judiciaire. D'abord, la mise en application de cette charte assurera le maintien d'une solidarité

dans une zone où le contexte social et économique est identique. Les trois communes du sillon de la Vesdre appartiennent au même milieu urbain. Elles rencontrent des impératifs de sécurité similaires.

Avec la mise en application de la charte, c'est l'efficacité-même des services qui se développera grâce à un travail de concert. Cette meilleure coordination débouchera progressivement sur un renforcement de la sécurité des citoyens, et une meilleure qualité du service rendu.

Interventions liées à l'urgence

Les appels nécessitant une intervention policière seront analysés quel que soit le service les recevant. Ils seront répertoriés en deux catégories : les urgents et les non-urgents. Les premiers seront transférés au dispatching 101, lequel veillera à obtenir une réponse la plus rapide possible des services d'intervention. **Il est donc recomman-**

dé d'appeler directement le 101 pour tous vos appels urgents nécessitant une intervention policière. Par contre pour les messages non-urgents, les opérateurs fixeront rendez-vous à l'appelant qui sera visité ultérieurement. Les interventions s'opéreront donc selon la nature de l'appel. Par ailleurs, l'uniformisation des liaisons radio est en cours et les différents services travailleront tous sur la même longueur d'ondes. Leur efficacité en sera renforcée.

A travers la mise en application de la charte de sécurité, les différents services de police et de gendarmerie, guidés par le pouvoir communal, entendent tendre vers une satisfaction maximale du citoyen. Le leitmotiv des hommes de terrain, "Etre présents au moment et à l'endroit où l'on a besoin de nous", sera alors rencontré.

En français dans le texte

Le texte de la charte souligne la nécessité de contribuer à l'ordre public, à la sécurité et à la santé des Verviegeois, Disonnais et Pepins. Pour ce faire, les différents corps associés ont pour mission de veiller au respect de la vie en société, de prévenir, résoudre et maîtriser les problèmes, de protéger, aider et rassurer le citoyen.

La charte distingue un certain nombre de domaines où une action prioritaire sera menée en totale collaboration : nuisances, violences, jeunesse, stupéfiants, sécurité routière, cambriolages, vols de/dans véhicule. Ces domaines seront, très prochainement, les lignes de force de l'action des services de police.

La parole aux chiffres

Qui dit budget dit chiffres. Pour 1998, le conseil communal vient de voter un budget extraordinaire de 405,6 mio. BEF. Une enveloppe qui alimentera non seulement des travaux de voiries mais aussi des chantiers d'aménagement d'espaces publics et des acquisitions diverses.

Il est de coutume de présenter le budget extraordinaire comme l'instrument qui exprime le mieux les choix politiques du conseil communal. Il reprend en effet le programme des investissements projetés par les autorités communales. Des investissements qui auront des effets durables et qui marqueront profondément le visage de notre ville. Le montant global des investissements envisagés en 1998 dans le cadre du budget extraordinaire atteindra 405,6 mio. BEF.

Une somme répartie comme suit :

- 172,5 mio. pour l'ensemble des travaux de voiries, ce qui comprend la réalisation d'une bonne partie du nouveau plan de circulation, des voiries autour de

Bettonville et du rond-point de la Grappe, de même que tous les travaux largement financés par la Région Wallonne.

- 9,4 mio. pour l'éclairage de nos rues. Environ 45 % du budget d'investissement sera consacré à l'amélioration de nos voiries de circulation, en bref à l'embellissement de notre cité. L'objectif de l'opération est de créer un environnement accueillant et efficace, notamment en relation avec le futur centre touristique. C'est toute la vie verviétoise qui va être métamorphosée dans quelques mois.

- 72 mio. pour la gare de l'ouest, dossier crucial pour le développement économique de la Ville, 60 mio pour l'acqui-

sition et la rénovation du bâtiment de la Banque Nationale, où s'installera confortablement la police.

La volonté politique de la Ville est d'accorder à tous ses départements des infrastructures et une logistique suffisantes pour satisfaire à leur vocation. C'est ainsi que sont prévus :

- 30 mio. pour les travaux d'entretien de la piscine communale; 9,8 mio. pour l'aménagement de terrains de jeux et d'espaces publics (dont le Grand Vivier); 6,7 mio. pour des aménagements dans des écoles; 2,3 mio. pour la restauration de bâtiments et d'édifices; 5,7 mio. pour l'informatisation des services communaux; 7,2 mio. pour les véhicules et le matériel pour la police.

En outre, ce sont encore quelque 359 mio. qui ont été prévus pour les années 1999 et 2000.

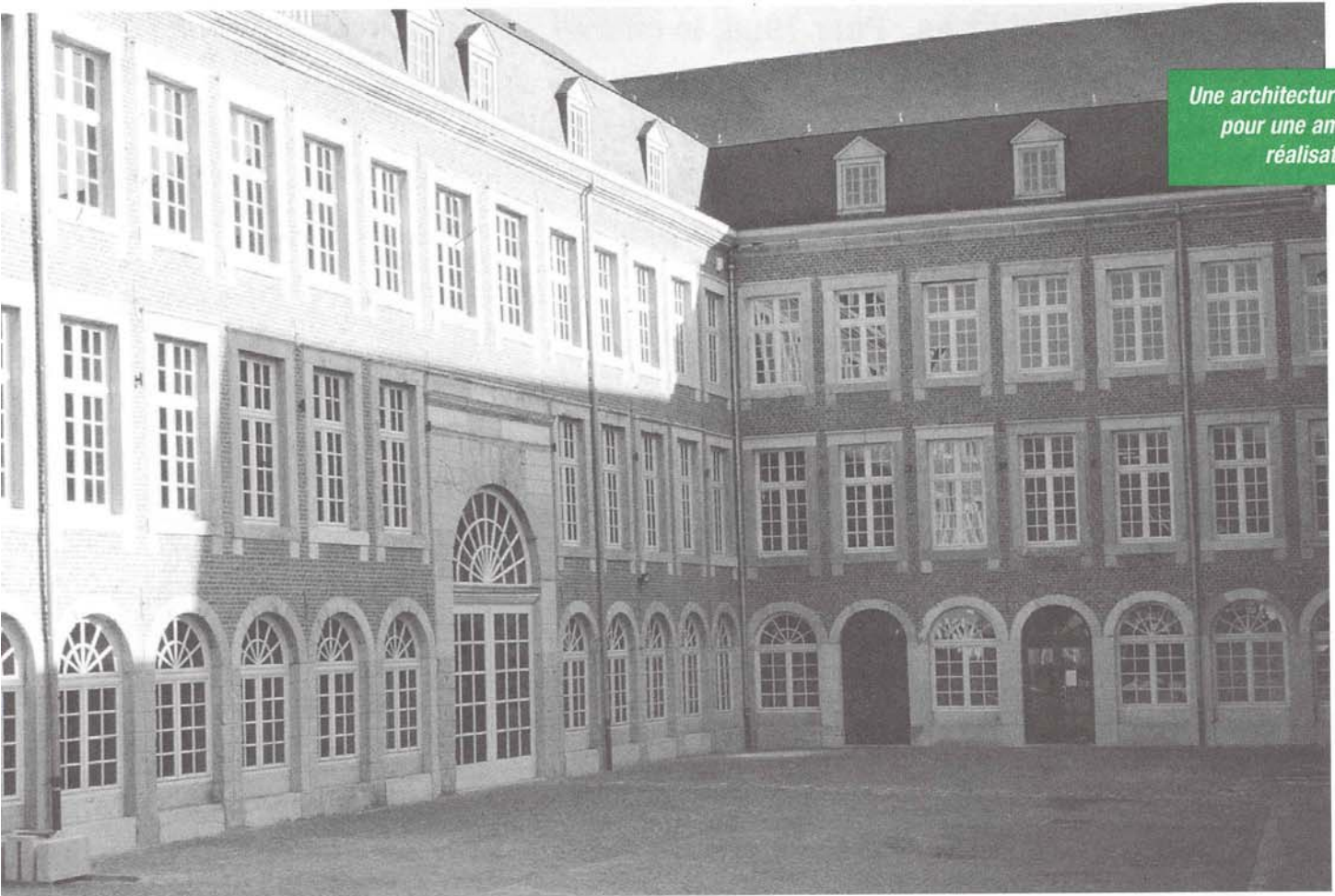
Après plusieurs années de restrictions imposées, les investissements programmés montrent que nous sommes à l'aube d'une période de renouveau, d'un tournant décisif pour la recomposition sociale de Verviers. Un tournant dans lequel notre administration tiendra un rôle essentiel.



Centre Touristique de la Laine et de la Mode

Un challenge pour

*Une architecture attrayante
pour une ambitieuse
réalisation.*



Un Centre Touristique de la Laine et de la Mode à Verviers, c'est pour décembre '98. Un pari un peu fou qui visera un triple objectif : conquérir le statut de ville touristique, développer et valoriser ses infrastructures en ce domaine, renforcer l'image de la ville auprès de ses voisins.

Atmosphère, atmosphère

Les anciennes usines Bettonville, superbement restaurées, accueilleront le Centre Touristique de la Laine et de la Mode. De grande qualité architecturale,

les bâtiments de plus de 3.000 m² ont adopté le plan en U encadrant une cour de 560 m². Ils comprennent une maison de maître, deux habitations de style Louis XIII à front de rue et deux ailes de l'ancienne fabrique. La rénovation de ce patrimoine a été entièrement assurée par les services de la Ville grâce au soutien de la Région Wallonne et du Feder.

Ce cadre symbolique du passé verviétois mettra l'accent sur l'accueil, sur l'information et sur l'animation permanente et temporaire.

Sur 3 niveaux, les visiteurs découvriront deux parcours-spectacles distincts : l'un retracera les différentes étapes du travail de la laine et des reconstitutions mettant en exergue un aspect social, culturel ou économique de la vie verviétoise du début du siècle à nos jours; l'autre présentera l'histoire du vêtement de l'Antiquité à nos jours en utilisant de manière très originale la BD comme support. Des modules accueilleront des décors en rapport avec les étapes présentées. Des atmosphères spécifiques seront reconstituées grâce à des effets scénographiques variés, des accessoires, des jeux de lumière et des réalisations audiovisuelles. Les touristes entendront des commentaires, des témoignages et des sons d'ambiance appro-

Verviers

priés aux étapes du parcours.

Le site comprend également une salle polyvalente réservée à des séminaires, colloques... De très beaux greniers accueilleront des expositions et événements temporaires. Un centre de documentation de la laine, une cafétéria et des locaux d'accueil sont également prévus.

Un concept global

Autour de ce Centre Touristique de la Laine et de la Mode, c'est toute une dynamique qui se déploiera. Pour que le projet décolle réellement, une réflexion plus large a en effet dû être entamée. Pour prétendre attirer les touristes, la Ville se doit d'être attrayante ce qui implique un aménagement du territoire adéquat. L'effort va venir de la Ville qui grâce à des subsides régionaux va :

- aménager de façon très plaisante les voiries du quartier de la rue de la Chapelle et la liaison avec le Centre Ville via les quais;

Trois des quatre niveaux du Centre mettront en scène Laine et Mode. Le dernier sera consacré à des expositions et événements temporaires.

- requalifier l'immeuble de Bonvoisin rue Jules Cerexhe en y installant le pendant du Centre Touristique de la Laine et de la Mode pour les enfants;
- encourager l'initiative privée en ce qui concerne notamment la rénovation d'habitations;
- initier un parcours jalonné de machines textiles joliment dénommé "je file en ville";
- mettre progressivement en application le plan de circulation, de stationnement et de régulation du trafic au Centre-Ville.

Seule la combinaison de ces différents éléments permettra d'atteindre l'objectif de 120.000 visiteurs d'ici 3 à 5 ans. Alors seulement Verviers aura reconquis son titre de "Cité lainière".

UNE NOUVELLE OCCASION DE
(RE)DÉCOUVRIR LE SITE DE BETTONVILLE.

EXPOSITION

«Le travail de la laine au fil du temps»

Du 21/03/98 au 08/04/98.

Accessible en semaine de 16h00 à 18h00,
samedi et dimanche de 14h00 à 18h30.

Organisé par les Comités de Jumelages
des Villes Lainières et la Ville de Verviers.

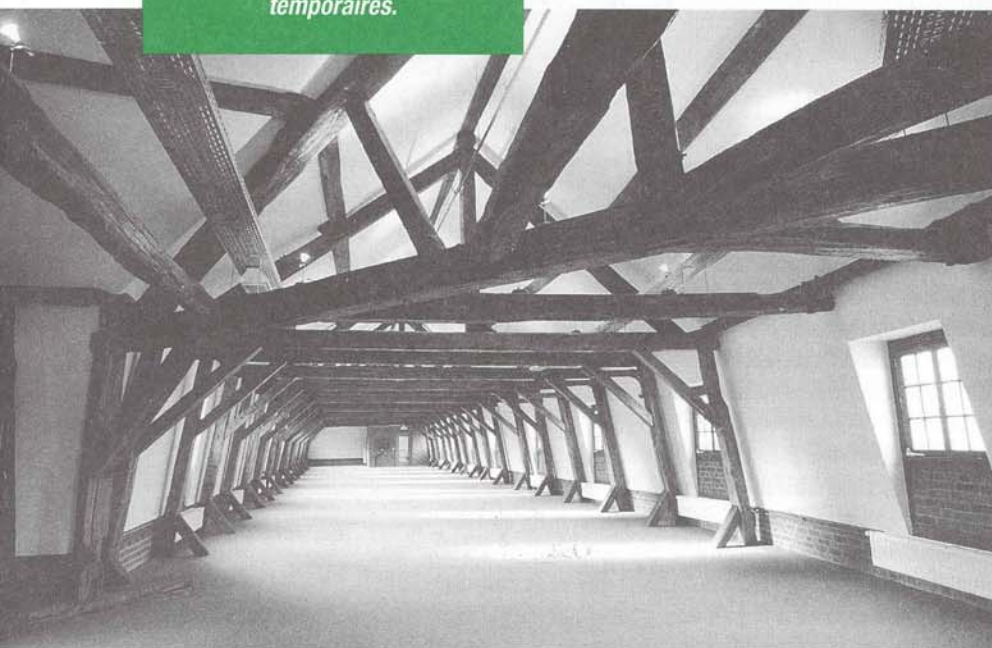
Journées du Tourisme

Forte de l'énorme succès de l'an dernier (plus de 2.000 visiteurs), la Ville de Verviers organisera, les 18 et 19 avril de 11 à 18 heures, son deuxième week-end consacré au tourisme. La manifestation se déroulera une fois encore dans le futur Centre Touristique de la Laine et de la Mode. Pour les Verviegeois qui ne le connaissent pas encore, ces deux jours seront l'occasion de découvrir le site avant sa mise en fonction.



Le succès de l'an dernier justifiait parfaitement le renouvellement des journées du tourisme.

Pour cette seconde édition, la manifestation prendra davantage d'ampleur. Elle continuera d'attirer des Offices du Tourisme wallons, hollandais et allemands ainsi que des attractions touristiques venues présenter leur documentation. Des promenades pédestres et en bus seront organisées. Les dessins d'un concours pour enfants organisé entre les villes jumelées avec Verviers, sur le thème "La laine au fil du temps", seront exposés. Enfin, le site accueillera les Journées Culturelles Nationales du Postier. Vente de timbres et expos de peintures seront notamment au programme.



Terre, mon mardi !

L'asbl Terre, qui récolte sur notre territoire les papiers, métaux non-ferreux et vêtements, passera dorénavant :

- le second mardi de chaque mois à Heusy, Stembert, quartier des Hougnes et Polleur;
- le troisième mardi du mois au centre-ville, Petit-Rechain, Lambermont, Ensival ainsi que la rue de Limbourg et les rues perpendiculaires à cette dernière.



Brocante pascale

Pour la 15^e année consécutive, l'Echevinat du Commerce et des Classes Moyennes de la Ville de Verviers a le plaisir de vous annoncer la traditionnelle brocante du lundi de Pâques qui se déroulera le 13 avril prochain de 8h à 18h en centre-ville. Le public pourra s'adonner à la chasse à l'objet rare dans une ambiance des plus conviviales : animation musicale, distribution d'oeufs, ... Alors, brocanteurs d'un jour, professionnels de l'antiquité, vous qui souhaitez vendre ou acheter, notez vite la date du 13 avril dans votre agenda et venez passer à Verviers une très agréable journée.

Pour participer à cette manifestation ouverte à tous, particuliers et professionnels, il suffit de réserver, dès à présent, un emplacement à l'Echevinat du Commerce et des Classes Moyennes, 55 place du Marché à 4800 Verviers, tél.: 087/32 52 17 et de payer sur place un droit de 50 BEF le m2. L'attribution des emplacements se faisant par ordre d'inscription, il est prudent de réserver sa place dès maintenant et ce jusqu'au 27/03/98.

Des centaines...

Vous avez été des centaines à prendre le temps de remplir notre questionnaire "lecteurs" du numéro 4 de Canal V. Nous vous remercions de votre aide.

Quelques chiffres :

■ 98 % perçoivent de manière positive le Bulletin Communal dans sa globalité;

■ 88 % estiment le contenu intéressant;

■ 85 % jugent la mise en page attrayante;

■ 91 % trouvent la distribution efficace, même si nous avons pris conscience qu'elle doit encore être améliorée. L'ensemble de vos remarques et suggestions ont été, pour la plupart, pertinentes et constructives. Nous continuerons à tout mettre en oeuvre pour que cet outil de communication soit celui des Verviétois.

Comme promis, 5 bulletins ont été tirés au sort. Voici les noms des gagnants et ce qu'ils ont remporté :

1/ Monsieur Xavier Denis de Stembert : un bon de 5.000 BEF à valoir sur toutes les représentations au Grand-Théâtre de Verviers - saison 97-98

2/ Monsieur Michel Hauzeur de Heusy

3/ Monsieur et Madame Jennes d'Ensival

4/ Monsieur Jean-Marie Lemaire de Stembert

5/ Monsieur et Madame Lambert de Heusy

ont gagné chacun une corbeille de produits régionaux pour une valeur de 2.100 BEF.

Nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à émettre vos critiques et suggestions. Merci.



Bourse de poupées et de nounours

Le dimanche 29 mars '98, l'Harmonie (rue de l'Harmonie, 53 à Verviers) sera le théâtre d'une bourse de poupées et de nounours. Lors de cette journée, vous pourrez voir, échanger et même acheter des poupées de tous genres (en porcelaine, en papier mâché, en tricot, ...). Un docteur de poupées estimera gratuitement les vôtres et effectuera également les premiers soins.

Une organisation de Nostalgie 1900 (084/22 14 40) et de la Ville de Verviers (087/32 52 07).

Ecoles communales

L'heure de la participation

Ce 19 janvier 1998, le Collège Echevinal a approuvé la composition des conseils de participation des écoles communales en application du décret-missions du 24 juillet 1997. Ils sont constitués de membres de droit de l'enseignement - directeurs et délégués du pouvoir organisateur - et de membres élus représentant les enseignants, les parents, l'environnement social, culturel et économique. Leur mission : proposer à l'approbation du conseil communal des projets d'établissement, véritables contrats entre l'école et les parents qui leur accordent leur confiance.

Par regroupements d'écoles, quatre conseils de participation ont été installés :

- un pour l'école d'enseignement spécialisé Maurice Heuse;
- un pour les écoles d'Ensival, de Hodimont, du Nord, de Petit-Rechain, du Centre et de l'Est;
- un pour les écoles de Lambermont, des Boulevards et des Hougnes;
- un pour les écoles Carl Grün, des Linaigrettes et de Stembert-Centre.

Souhaitons-leur bon travail pour que, grâce à leur action, s'établisse encore plus de transparence dans nos écoles communales.

Des pistes pour le commerce

En rendant publics les résultats de son étude, le Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée de l'ULG a lancé des pistes intéressantes pour développer le commerce verviétois. Elles impliquent des remaniements à plusieurs niveaux.

Pour tenter de dégager des solutions susceptibles de donner un coup de fouet au commerce verviétois, le Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée de l'Université de Liège (SEGEFA) a travaillé en trois phases. La première consistait à analyser la situation actuelle, la seconde à dégager les forces et les faiblesses de notre commerce et la troisième à formuler des recommandations pour en développer le potentiel.

Verviers appartient à une zone de chalandise correspondant à un potentiel de 85.000 clients répartis sur 34 communes. 638 points de vente existent dans la ville. La plupart d'entre eux disposent d'un niveau de modernisme moyen, résultat de fréquentes rénovations partielles. En comparaison des autres pôles régionaux, leur vitalité en centre-ville est relativement faible comme en témoigne un taux de cellules vides (14 %) parmi les plus élevés des 14 pôles régionaux (11,7 % à

Dison; 8,8 % à Herve). Parmi les activités, un cinquième des commerces sont liés à l'équipement de la personne, ce qui est très positif. Ce domaine s'est, avec l'Horeca, renforcé dans l'hypercentre ces dernières années. Une évolution qui suit celle de la population et de ses comportements d'achats.

Une problématique globale

Malgré ses faiblesses, le commerce verviétois dispose de vrais atouts (voir encadré) qu'il convient de valoriser. Pour ce faire, des actions doivent être menées sur plusieurs fronts, comme le précise Bernadette Mérenne du SEGEFA : "L'épanouissement de l'activité commerciale verviétoise doit d'abord venir du commerce lui-même : renforcement de l'accueil, adaptation des heures d'ouverture, animation des commerces, coopération entre commerçants, absence de concurrence entre les pôles de soutien et le centre-ville, ... Mais pour réellement aboutir, ces efforts doivent être soutenus par une politique de développement global de la Ville. Elément essentiel de celle-ci : l'intensification de la rénovation urbaine. Car l'accès au centre à travers des quartiers dégradés n'attire pas les acheteurs. La problématique est identique pour les futurs visiteurs du Centre Touristique de la Laine et de la Mode qu'il s'agira d'orienter vers le centre."

La mise en application du plan de circulation et de stationnement jouera également un rôle de premier plan dans l'épanouissement de l'activité commerciale verviétoise. Le centre commerçant était actuellement trop difficile d'accès. Par ailleurs, le potentiel de parking existe bel et bien, mais il est aujourd'hui très mal exploité et mal indiqué. Le plan Transitec doit donc être mis en oeuvre et



il le sera au cours de 1998. Pour que le commerce verviétois connaisse un souffle nouveau, les outils à développer ne pourront être créés que par le partenariat indispensable entre la Ville et les différents acteurs économiques. C'est donc une collectivité toute entière qui doit produire un effort, mais les commerçants verviétois doivent être les premiers artisans de leur succès.

Des hauts et des bas...

Aspects positifs du centre-ville

- concentration morphologique des commerces;
- renforcement de l'attractivité de l'hypercentre structuré par les places Verte, du Martyr et la rue du Brou;
- vaste choix proposé par le commerce;
- aménagements urbains mis en place récemment.

Aspects négatifs du centre-ville

- qualité de l'accueil des commerçants;
- parking à mieux exploiter;
- propreté à améliorer d'avantage;
- voies d'accès et accès aux bâtiments;
- unilinguisme de la plupart des commerçants;
- manque d'animation et de promotion commerciale.

Le sport change de visage

L'heure du *bilan*



Avec la création d'un Echevinat des Sports autonome dès janvier 1995, la politique menée en faveur du sport - y compris pour les moins valides - s'est considérablement développée. Aux tâches administratives traditionnelles s'est ajoutée la gestion de projets importants concernant, notamment, l'amélioration des infrastructures sportives communales. La collaboration avec d'autres services fut primordiale pour mener ces dossiers à bien.

Administration

Planning des occupations des infrastructures sportives et engagement de personnel pour leur entretien; relais entre la Ville et différentes commissions et asbl, gestion des allocations budgétaires, aide financière aux clubs, aide logistique en hommes et en matériel aux associations sportives, octroi de coupes et autres souvenirs lors de remises de prix, réceptions à l'Hôtel de Ville pour souligner le dynamisme affiché par plusieurs responsables de clubs et par leurs athlètes, renaissance de la Commission Consultative Communale des Sports...

Conformément à un accord politique, le conseil communal a décidé, le 26 janvier dernier, de rattacher l'Echevinat des Sports à celui de l'Instruction Publique. Coup d'oeil dans le rétroviseur pour épinglez les temps forts de trois ans d'activité.

Infrastructures sportives

Disposition à titre précaire du hall de la caserne Major Cogniaux; extension du hall des sports de Gérardchamps : nouveaux vestiaires, cafétéria flambant neuve, conciergerie et locaux de rangement (travaux en cours); lifting des deux bassins de natation extérieurs et phase de rafraîchissement touchant l'ensemble de la piscine rue Xhavée.

Activités sportives

Fidèle à sa réputation, le Grand Jogging de Verviers reste sans conteste l'événement sportif le plus attendu par nos concitoyens. Au mois de juin dernier, 2.256 participants ont assuré le succès de sa 16e édition. La veille, le jogging des jeunes réunissait plus de 1.000 athlètes en herbe. D'autres composantes ont contribué à l'essor de la pratique sportive dans notre commune :

- ▶ "Les Assises des Sports", forum de réflexion auquel chaque responsable

de club a été invité à participer en 1995

- ▶ la valorisation de la piscine rue Xhavée avec l'organisation d'un week-end entièrement consacré à l'eau en 1996
- ▶ naissance de la "Football Association Verviétoise" et projet de création d'une asbl "Ecole des jeunes footballeurs"
- ▶ mise à l'honneur de 45 athlètes verviétois et de 27 équipes au cours d'une réception en novembre 1997.

Enfin, la collaboration de l'Echevinat au Forum '97 est à signaler, tout comme son soutien à des initiatives sportives : tournoi international de GRS "Euregym Cup", compétitions d'athlétisme, opération "Sports de quartier", Verviers Fun Festival...



Une famille olympique à Verviers ?

Assister aux Jeux Olympiques de l'an 2000 en famille peut devenir une réalité. A l'initiative du C.O.I.B., plusieurs communes - dont Verviers - organiseront des épreuves mêlant sport et connaissances entre mars et mai 1998. Les familles lauréates composées de 2 adultes et 2 enfants (14 ans maximum au 31/12/97) participeront ensuite à une sélection provinciale en septembre 1998. Deux mois plus tard, une finale rassemblant douze familles à Lanzarote verra émerger deux d'entre elles qui porteront le titre de familles olympiques. Et qui s'envoleront pour Sydney en septembre 2000. Une action similaire se déroulera en 1999. Sélection communale le dimanche 19/04/98.

■ Renseignements et inscriptions auprès du Service des Sports, tél.: 087/325 261.